



# FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CESSION DU CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL DE KOUROU (CMCK)

L'annonce de cette cession au groupe Rainbow Santé, entreprise à but commercial, a déclenché la colère et l'indignation des salarié.e.s du CMCK et des Guyanais.

Le nouveau slogan de la Croix-Rouge est « *Partout où nous avons besoin de nous* » ; il faut croire que ce slogan à vocation humanitaire ne s'applique certainement pas aux Guyanais, mais ne s'applique pas non plus aux salarié.e.s de la CRF...

### Rétablissons la vérité, de qui se moque-ton ?

Le désengagement décidé par le Président de la Croix Rouge et son Conseil d'Administration s'inscrit uniquement dans une logique purement économique, un projet sournois mené depuis plusieurs mois après avoir empoché l'argent public de l'Etat et sans aucun égard envers les salarié.e.s.

Durant le CCE des 22 et 23 mars, la Direction des Ressources Humaines n'a su qu'afficher des attitudes irrespectueuses, ce dont se sont indigné.e.s les élu.e.s CGT du CCE. Comment pouvait-il en être autrement ? Une annonce prématurée, un dossier incomplet, ce qui explique le dernier communiqué de la CRF annonçant un report du dossier, indiquant « *qu'elle était toujours déterminée à conduire un dialogue constructif avec l'ensemble de ses interlocuteurs* ».

Il va de soi que la CRF ne parle ni des salarié.e.s ni des Guyanais, mais bien des financeurs !!!

Derrière ces incompétences, la CGT dénonce qu'il y a des femmes et des hommes dont la souffrance est profonde et l'indignation légitime.

Des mouvements sociaux sont en cours et dénoncent ces attitudes de la CRF : défaut de gouvernance, pas d'orientations stratégiques sérieuses, défaut de management.

### Toute vérité n'est pas bonne à dire !

La vérité a été rétablie via une lettre ouverte au Président de la CRF et à son conseil d'administration (jointe en annexe) ; il a d'ailleurs fallu que les élus de Kourou se battent afin que cette lettre soit lue en commission gestion de l'emploi durant le CCE.

L'UTC-CGT rappelle que la propriété des biens meubles et immeubles afférents au Centre Médico-Chirurgical a été cédée au franc symbolique en 1993 et qu'il n'a jamais rien coûté à la CRF.

En 2004, le CMCK a été confié par fusion-absorption à la CRF ; il y avait plus de 27 millions d'actifs sur le compte de l'établissement. Le CMCK était en très bonne santé financière.

La CRF doit expliquer comment un capital de 27 millions d'euros a disparu en treize ans (frais de siège exorbitants, et pour quels services rendus). Aujourd'hui, les caisses sont vides et la CRF quitte le navire dans le mépris le plus total des salarié.e.s, de la population et des pouvoirs publics, espérant ainsi sauver sa propre trésorerie.

Les salarié.e.s du CMCK et les habitants de Guyane, soutenu.e.s par l'UTG-CGT, ont démontré le 13 mars 2017 lors d'une réunion publique organisée par l'ARS et depuis le 20 mars par des actions citoyennes qu'ils s'opposent à ce projet libéral, fou, grave et qui représente un risque sanitaire et social désastreux pour le territoire guyanais.

**Les salarié.e.s du CMCK ne veulent plus travailler sous l'égide de la CRF  
qui les a trahi.e.s et en qui ils n'ont aucune confiance.**

**L'UTG-CGT refuse que le CMCK devienne une entreprise à but commercial et demande  
à l'ARS et à l'Etat de prendre leurs responsabilités pour la santé des guyanais.  
Le CMCK doit devenir un établissement Public de Santé.**

Montreuil, le 23 mars 2017

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

11

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.75  
E-Mail : sg@sante.cgt.fr